

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2012

L'An deux mil Douze, Le 15 Octobre à 20 heures 30 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESSOY Anny, Maire de la Commune.
(Date de la convocation : 10 Octobre 2012)

PRESENTS (es) :

Messieurs GILLET, LECLERC, FERY, BAUDOU, LE BOT, ARZILLIER.

Mesdames MOINDJIE, CAILLAT, TILLY, DEVILLE, DESSOY, MARTIN

ABSENTS (es) : Mr FLERON (Pouvoir à Mr GILLET), Mr PIGER (Pouvoir à Mme DESSOY), Mme BOUQUET.

Monsieur Jean-Pierre GILLET a été nommé Secrétaire. Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

1 - Délibération n° 1001– Rénovation de l'Eclairage Public/Demande de Subvention auprès de l'ADEME

2- Délibération n° 1002 – Convention d'occupation de la Salle de réunion du Bâtiment « la Croisette » dit P1 par l'Union Photographique Rémoise

3- Délibération n° 1003– Cession de terrain à la Commune dans le cadre de la division parcellaire MICHAUT-LEMAITRE

4 – Délibération n° 1004 – Avenant au devis de base. Travaux d'aménagement sécuritaire/Mission de coordination Hygiène et Sécurité

5 – Délibération 1005 – Subvention 2013 Association Française contre les Myopathies

Demande d'autorisation d'exploitation d'une voiture de petite remise :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a été saisie d'une demande d'exploitation d'une voiture de petite remise sur notre village. Il s'agit de véhicules automobiles mis à titre onéreux, avec un chauffeur, à disposition des personnes qui en font la demande, pour assurer leur transport et celui de leurs bagages.

Cette autorisation est délivrée par le Préfet après avis de la commission départementale concernée.

Madame le Maire informe qu'elle fera suivre cette demande avec un avis favorable auprès des services de la préfecture.

Création d'un emplacement commun au nouveau cimetière :

Lors de sa séance du 9 Juillet dernier, le Conseil Municipal avait décidé de demander des devis afin de prévoir la construction d'un emplacement commun destiné aux personnes indigentes car l'occupation du caveau provisoire, mis à disposition par la Commune ne peut excéder 6 mois. Le devis retenu est de 854,31 TTC, mais compte-tenu qu'une solution semble être trouvée avec la famille, pour libérer le caveau provisoire, ces travaux seront bien évidemment différés, voire même annulés.

Rapport des Commissions :

- Mr GILLET J.Pierre rapporte que l'Agenda 2013 est terminé et que le bon à tirer sera envoyé prochainement. Le Journal Communal est prêt également et sera diffusé dans les prochains jours.

- Mme TILLY rapporte au Conseil Municipal qu'elle a assisté à l'Assemblée Générale du GOUTATOU à Pargny les Reims. Elle déplore le manque de participation des parents de Les Mesneux par rapport au nombre d'enfants qui fréquentent ce centre aéré.

- Mr ARZILLIER présente au Conseil un devis pour le remplacement des plaques de rues et des supports. La commune ayant beaucoup de plaques non conformes, absentes ou détériorées, l'investissement est assez important. Le Conseil décide de procéder à ce remplacement sur deux exercices. Pour cette année, une dizaine de plaques seront commandées en fonction surtout des plaques manquantes.

Questions Diverses :

- Le Conseil Municipal a décidé de ne pas donner suite à la demande de subvention présentée par le CREAHI (Centre Régional d'Etudes et d'Actions en faveur des personnes Handicapées et Inadaptées).
 - Madame le Maire informe le Conseil d'une demande pour l'organisation d'un Trail Nocturne en Décembre 2013. Cette initiative est acceptée à l'unanimité.
 - Le CNFPT a informé les Communes que dès l'exercice 2013 la cotisation formation à 1 % serait rétablie. La baisse du taux en 2012 (0,9 %) avait amené le CNFPT à supprimer le remboursement des frais de transport des stagiaires. Ceux-ci seront de nouveau pris en charge en 2013.
 - Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Société M&A Immobilier (Mr MOINE) est en phase d'acquérir un terrain de 5 000 m² environ situé en zone UD Route de Bezannes, afin d'y aménager un lotissement de 9 parcelles. Le Maire et le Conseil général seront très vigilants sur l'aménagement de la voirie intérieure et sa sortie sur la RD6.
 - Madame le Maire présente au Conseil Municipal le dernier plan d'aménagement de la Place du Village, réalisé par Roger GLAB, qui intègre les derniers éléments souhaités, à savoir, une fontaine, des petits murets, des massifs...
- Différents devis ont été sollicités et dès que nous les aurons reçus en totalité, nous arrêterons le projet définitif, afin de pouvoir démarrer les travaux au printemps 2013.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 15 OCTOBRE 2012 A 20 Heures 30.

Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 22 Octobre 2012 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.

**LES MESNEUX, le 15 Octobre 2012.
LE MAIRE**